

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Dimanche 11 février 2024**  
**A 17h00 – Salle des Ferrages**

<b>Présents :</b>	Vincent MARTIN, Alexandre HAYEK, Laure VINCENT, Lou LOMBARD, Eric LEVANTIS, Sandrine PEREIRA, Thomas NERVI, Emma LEON, Gérard GRELET, Amelle HAFAFSA, Jean-Charles BARBANT, Thierry DELESCLUSE, Laurence PETIT, Jacques DECUIGNIERES
<b>Excusés :</b>	Hugues SERVIERE.
<b>Procurations :</b>	Hugues SERVIERE donne procuration à Eric LEVANTIS.
<b>Absents :</b>	

**ORDRE DU JOUR**

**1. Vérification du quorum.**

Madame la Maire par intérim fait l'appel, 14 présents à l'ouverture du conseil municipal. Le quorum est atteint. Madame la Maire annonce le pouvoir de Hugues SERVIERE pour Éric LEVANTIS. Elle déclare la séance ouverte à 17h06.

**2. Désignation du secrétaire de séance.**

Madame la Maire par intérim demande aux élus qui voudrait être secrétaire de séance. Laure VINCENT se propose et est élue à l'unanimité secrétaire de séance.

Madame la Maire par intérim prend la parole. Elle souhaite revenir sur l'intérim qui lui a été confié et qu'elle a pris à cœur, pour les habitants et la commune avec 2 objectifs principaux :

- La gestion courante de la Mairie,
- L'organisation des élections de façon impartiale,

Elle précise que la critique est aisée, l'art est difficile et qu'elle est heureuse d'avoir pu mener à bien ses deux objectifs et que la période a été enrichissante notamment car la Mairie a tourné, le travail avec les agents a été serein, les échanges avec les habitants nombreux. Elle en retient plein d'enseignements. Elle note aussi que pour devenir Maire, il faut être soutenue. Pour être Maire, il faut être soutenue car ensemble on est plus forts que tout seul.

Elle souhaite sérénité et apaisement dont le village a besoin.

Elle conclut par le plaisir qu'elle a eu à prendre dans cette mission.

**3. Délibération élection du Maire**

Madame la Maire par intérim précise que les élections se feront à bulletin secret et que chaque conseiller ira voter en isolement par ordre alphabétique.

Madame la Maire par intérim demande qui souhaite se présenter comme Maire. Emma LEON porte sa candidature comme Maire.

Chaque conseiller est appelé à passer l'isolement.

Avant le dépouillement, Amelle HAFAFSA prend la parole pour remercier Madame la Maire par intérim pour son intérim et d'avoir si bien organisé les élections.

La benjamine, comme le veut la tradition, Lou LOMBARD effectue le dépouillement aux côtés de Madame la Maire par intérim

**Emma LEON est élue Maire à 14 voix et 1 vote blanc.**

Madame la Maire par intérim déclare officiellement Emma LEON comme nouveau Maire et lui remet l'écharpe ainsi que les dossiers en cours.

Madame la Maire, Emma LEON, prend la parole : elle remercie ses collègues pour leur confiance et remercie Sandrine PEREIRA pour avoir assuré l'intérim. Elle est motivée, aime sa commune, a le souci de s'investir et de bien faire. Elle souhaite s'épauler de Jacques DECUIGNIERES qui a exercé cette fonction dans le passé. Elle souhaite que la mission qui lui a ainsi été confiée soit effectuée avec les 15 conseillers municipaux Ré-Unis, une cohésion d'équipe et une vraie confiance. Elle compte aussi sur l'équipe salariée dont elle nomme tous les agents un par un. Elle précise qu'elle connaît les difficultés du service public étant elle-même employée de la Mairie de Pertuis. Elle souhaite remercier les électrices et électeurs de la Bastidonne qui ont élu sa liste et souhaite tendre la main à l'autre liste « l'avenir Bastidonnais » pour rejoindre et participer aux groupes ou commissions de travail à mettre en place. La commune a besoin d'unité et il faut dépasser la période électorale, se mettre au travail dans la sérénité, marque de fabrique de notre commune. La nouvelle équipe comprend des élus expérimentés et de nouveaux élus qui représentent la diversité des habitants et des quartiers. Il en sera de même pour les personnes extérieures au conseil à associer. Elle précise que beaucoup de travail attend pour les 2 ans à venir : l'école, la vie associative, la voirie, l'intercommunication et bien d'autres. Elle demande aussi par avance l'indulgence des premiers mois et s'engage avec son équipe et ses collaborateurs à faire du mieux que possible pour répondre aux attentes des habitants.

Elle ajoute que c'est avec une grande fierté et reconnaissance aux Bastidonnais de voir certains élus et Maires des villages voisins présents aujourd'hui et remercie notamment Monsieur R. TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon ( Cotelub).

Pour finir, elle souhaite aussi remercier sa mère qui a beaucoup œuvré dans sa vie pour la commune.

#### 4. Délibération détermination du nombre d'adjoints

Madame la Maire propose de voter pour 4 postes d'adjoints. **Tous les conseillers municipaux votent à l'unanimité.**

#### 5. Délibération élection des adjoints

Madame la Maire propose :

- **1<sup>er</sup> adjoint** : Jacques DECUIGNIERES délégué aux finances,
- **2<sup>ème</sup> adjoint** : Éric LEVANTIS délégué à l'éducation, enfance, jeunesse et sport,
- **3<sup>ème</sup> adjointe** : Amelle HAFAFSA déléguée aux affaires sociales, culturelles et vie associative
- **4<sup>ème</sup> adjoint** : Jean-Charles BARBANT délégué à l'Urbanisme et aux travaux.

Les conseillers sont appelés à aller voter par ordre alphabétique dans l'isoloir.

Lou LOMBARD effectue le dépouillement au côté de Madame la Maire :

- **Jacques DECUIGNIERES** est élu 1<sup>er</sup> adjoint avec 14 voix,
- **Éric LEVANTIS** est élu 2<sup>ème</sup> adjoint avec 14 voix,
- **Amelle HAFAFSA** est élue 3<sup>ème</sup> adjoint avec 15 voix,
- **Jean-Charles BARBANT** est élu 4<sup>ème</sup> adjoint avec 15 voix.

Madame la Maire félicite l'ensemble des élus et précise qu'il sera mis en place dans les prochains jours un poste de Conseiller délégué à la transition écologique, de la Sécurité, de la sauvegarde (titre exact à préciser).

Madame la Maire clôture le conseil municipal à 18h48 et invite l'ensemble des présents à un verre de l'amitié.

Sandrine PEREIRA,  
Maire par intérim

Emma LEON  
Maire

Laure VINCENT  
Secrétaire de séance

